



ISSN: 2230-9926

Available online at <http://www.journalijdr.com>

IJDR

International Journal of Development Research
Vol. 14, Issue, 09, pp. 66609-66614, September, 2024
<https://doi.org/10.37118/ijdr.28623.09.2024>



RESEARCH ARTICLE

OPEN ACCESS

LOGIQUES DES ACTEURS ET PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE VO 3 AU TOGO

*Dr ADJETA Essossinam and KPENI Dadja

Université de Kara (Togo)

ARTICLE INFO

Article History:

Received 17th June, 2024
Received in revised form
16th July, 2024
Accepted 28th August, 2024
Published online 30th September, 2024

Key Words:

Planification, Logique d'acteur,
Développement local.

Corresponding Author:

Dr ADJETA Essossinam,

ABSTRACT

La présente étude s'intéresse à la logique des acteurs et planification du développement local. A travers une méthodologie mixte, elle a déterminé les jeux et les logiques d'acteurs qui agissent sur la planification du processus du développement local dans la commune Vo3 au Togo. Les résultats révèlent que les conflits qui ralentissent la planification du processus du développement sont générés par les liens d'opposition entre l'intérêt commun de la commune et l'intérêt particulier de chaque acteur, par les différences d'origine des acteurs, par les enjeux à l'œuvre dans les jeux d'acteurs dans la conquête du pouvoir, et par les jeux et les logiques dans la mise en œuvre des stratégies.

Copyright©2024, Dr ADJETA Essossinam and KPENI Dadja. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Dr ADJETA Essossinam and KPENI Dadja. 2024. "Logiques des acteurs et planification du développement local dans la commune vo 3 au Togo". International Journal of Development Research, 14, (09), 66609-66614.

INTRODUCTION

Le développement de l'Afrique demeure la préoccupation majeure des gouvernements africains au plus haut niveau et l'objectif affiché est de parvenir avec les organisations internationales et non gouvernementales à la réalisation d'un développement durable susceptible de permettre aux populations de satisfaire au moins leurs besoins vitaux et de s'affranchir des aléas de la pauvreté. Des États africains (surtout ceux de l'Afrique de l'ouest francophone) pour leur part, peinent à amorcer un véritable développement basé sur une organisation locale de leur territoire. Le développement local exprime un mouvement de prise en charge du territoire par les acteurs locaux qui doivent planifier jusque dans les moindres détails, la vie des populations à la base pour un vivre ensemble heureux et épanoui. Apparu comme une nécessité contrainte par des crises au niveau local, il s'est peu à peu présenté comme un choix. Le développement local se caractérise ainsi par le passage d'une approche essentiellement thérapeutique (répondre aux crises) à une approche préventive visant à faciliter l'adaptation du tissu local (économique et humain) aux enjeux auxquels il se confronte (internes, externes). Il repose sur la mobilisation de nombreux acteurs, des dispositifs institutionnels particuliers, qui facilitent et renforçant les dynamiques établies, contribuent à augmenter la cohérence du territoire. Selon V. ANGEON et J-M CALLOIS, (2005, p.6-7):

Le développement est couramment analysé comme un processus de transformation et d'évolution de long terme. Le terme local renvoie à la notion de territoire. S'interroger sur le développement

local revient à appréhender la question de l'échelle pertinente à partir de laquelle s'opèrent ces transformations. S'interpeller de cette manière invite à considérer le territoire dans ses multiples dimensions : politique, administrative, identitaire, culturelle, de conduite d'actions (champ d'intervention des acteurs), etc.

Au Togo, l'article 141 de la constitution de la République togolaise dispose que : « la République togolaise est organisée en collectivités territoriales sur la base du principe de la décentralisation dans le respect de l'unité nationale ». Ces espaces administratifs qui constituent le champ de développement des politiques publiques de l'État ont été consacrés par la loi n°2019-006 du 26 juin 2019 portant modification de la loi n°2007-011 du 13 mars 2007, relative à la décentralisation et aux libertés locales, modifiée par la loi n°2018-003 du 31 janvier 2018. Dès lors la décentralisation est devenue au Togo, une réforme majeure qui concède aux communautés à la base la prérogative de décision et de responsabilité en vue de leur véritable autopromotion. Le présent travail de recherche se penche sur les influences des jeux et logiques des acteurs qui font que le processus de développement est source de conflit et de confusion dans nos communautés à la base. De ce fait, les communes peinent à amorcer un véritable processus du développement participatif et endogène. La référence au développement local tend à s'imposer dans les discours de politique économique. Présenté comme un mode de développement alternatif, il traduit la volonté d'augmenter l'efficacité des politiques publiques en les rapprochant des agents concernés, principalement les acteurs locaux. Cette pratique a trouvé un écho favorable dans les territoires, axant leurs stratégies de développement

sur la mise en valeur de ressources locales et s'appuyant sur des démarches volontaristes et endogènes. Le Togo a pour sa part relancé le processus du développement local en organisant des élections municipales le 30 juin 2019 passé après plus de 30 ans de gouvernance déconcentrée. La décentralisation favorise le développement local. Elle est l'un des meilleurs moyens de moderniser les appareils d'État centralisés, de promouvoir la participation citoyenne et la bonne gouvernance. Encouragée par les organismes de coopérations internationales, la participation est devenue un mode de gouvernance dans les villes africaines (C. AHLOU, 2009). En ce XXI siècle, la décentralisation est primordiale car elle valorise l'initiative communautaire tout en construisant la citoyenneté locale, condition indispensable au bon fonctionnement d'une véritable démocratie locale, voire même au niveau national. La décentralisation n'est pas une fin en soi. Elle est un instrument continu dans l'espace dont l'intérêt réside dans les objectifs qu'elle permet de réaliser. Mais, les objectifs de la décentralisation sont propres à chaque pays d'autant plus que leur traduction dans des dispositions institutionnelles fait appel aux conditions sociopolitiques nationales. Dans cette perspective, le législateur togolais a attribué deux objectifs au processus de décentralisation: la promotion du « développement à la base » et le renforcement de « la gouvernance ». Ceci sous-tend que la décentralisation est un processus continu et évolutif. La mise en œuvre effective de la politique de décentralisation voudrait que la gestion des affaires locales soit autonome avec obligation de résultats ; ainsi avec la communalisation intégrale du pays, toutes les communes se sont vues attribuées des responsabilités de planifier le processus du développement au niveau local tout comme la commune de Vo 3. Cette planification sous-tend une vision globale du développement que les acteurs voudraient bien impulser à la commune. Cependant, malgré la kyrielle de mesures et d'organismes favorables à la promotion d'une planification du développement dans les communes, le Togo se confronte encore à de blocages sur le plan politique et social. Partant de ces constats, il convient d'expliquer et comprendre les goulots compresseurs qui continuent de militer en défaveur d'une bonne organisation du développement au niveau des collectivités locales. D'où cette recherche pour déterminer les jeux et les logiques d'acteurs qui agissent sur la planification du processus du développement local dans la commune Vo3.

MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

La présente recherche porte sur la commune de Vo 3, située à l'extrême nord de la préfecture de Vo, dans la région maritime. Elle a une superficie de 211,59km². C'est une commune riche en minerais. Le choix de ce site d'étude repose sur l'ampleur des difficultés¹ auxquelles est confrontée la commune pour une véritable planification du processus de développement. La recherche est conduite sur une base méthodologique mixte qui combine l'approche quantitative et qualitative qui viennent en complément de la revue documentaire. Un questionnaire semi ouvert et un guide d'entretien ont été à cet effet utilisés. Au total 105 personnes ressources dont 90 hommes et 15 femmes ont été interrogés. L'interprétation des résultats s'est faite en s'inspirant de la théorie de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon, l'analyse stratégique de Michel Crozier, de la théorie de la gouvernance de Gilles Paquet, de la théorie de la dynamique « du dedans » et « du dehors » de Georges Balandier, de la théorie des systèmes sociaux de Niklas Luhmann et de la théorie de la solidarité mécanique et solidarité organique d'Emile Durkheim. Toutes ces théories ont contribué à cerner les jeux et logiques des acteurs en matière de la planification du développement dans la commune de Vo3.

¹ L'exploitation du phosphate dans la zone à laisser la commune Vo 3 dans un état délabré (collines artificielles et des plaines en mauvais conditions non propice pour les activités champêtres.) ce qui a provoqué au niveau de la population un exode rural vidant ainsi tous les filles et fils de la commune. Ainsi la force productrice qui est la jeunesse est très peu au niveau de la commune.

RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

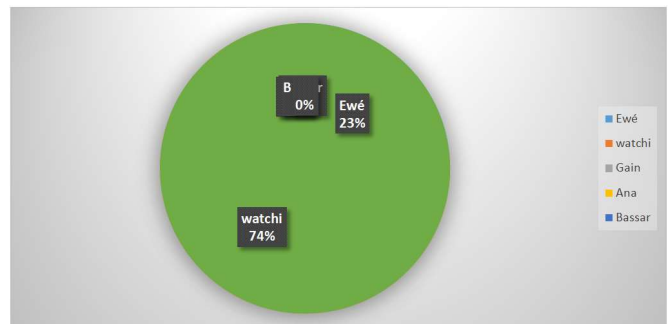
Identification des enquêtés

Tableau 1. Répartition des enquêtés selon l'âge et le sexe

	Masculin	Féminin	Total
[25-30[3(2,9%)	3(2,9%)	6(5,7%)
[31-35[8(7,6%)	1(1,0%)	9(8%)
[36-40[14(13,3%)	5(4,8%)	19(18,1%)
[41-45[16(15,2%)	2(1,9%)	18(17,1%)
[46-50[12(11,4%)	1(1,0%)	13(12,4%)
[51-55[2(1,9%)	0(0,0%)	2(1,9%)
[56-60[18(17,1%)	1(1,0%)	19(18,1%)
[61- et plus]	17(16,2%)	2(1,9%)	19(18,1%)
Total	90 (85,7%)	15 (14,3%)	105 (100,0%)

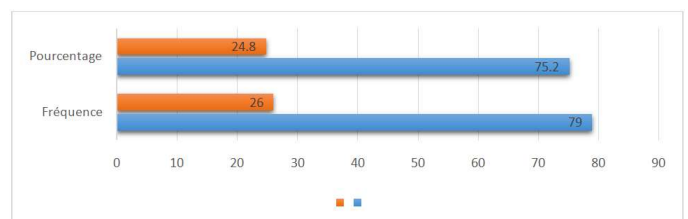
Source : enquête de terrain Mai 2022

Selon les résultats de ce tableau, la population étudiée est composée dans sa majorité du sexe masculin soit 85,7% contre 14,3 % féminin. L'échantillon est plutôt bipolarisé avec 47,6 % adulte dont l'âge est compris entre (36 à 50 ans) et une tranche d'âge relativement vieux soit 36,2% dont l'âge est entre 56 à 61 ans et plus. Ceci donne une fiabilité des résultats de l'enquête puisque les tranches d'âges interrogées sont responsables.



Graphique 1. Répartition selon la coutume des enquêtés

Le constat qui se dégage de ce graphique est que de manière majoritaire les watchi représentent 74% de la population cible, vient ensuite les ewés à 23% suivit des gains, ana, et Bassar qui ont chacun 1%.



Source: Enquête de terrain (Mai 2022)

Graphique 2. Répartition selon le statut de résidence de la zone d'étude

Ce graphique nous présente la répartition des enquêtés selon leur statut de résidence. Selon le graphique, la population cible est composée essentiellement des autochtones soit 75,2% et 24,8% des allochtones résident sur le territoire communal.

Retard de planification dans la commune de Vo3: Graphique n° 3 : Répartition selon le retard par rapport à la planification du développement.

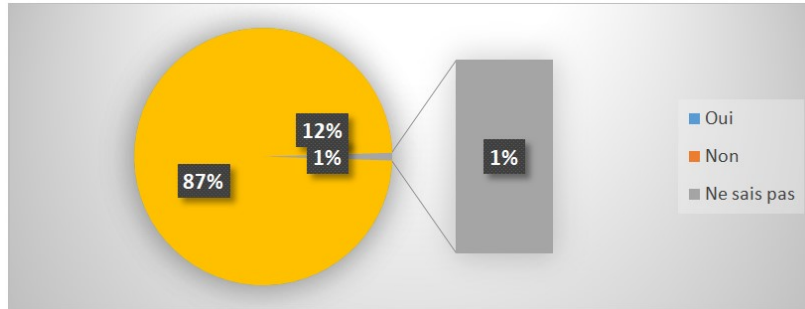
La lecture de ce graphique nous montre clairement la position de la majorité des enquêtés par rapport au retard ou non de la commune à la planification du développement. 87% de la population cible disent que la commune est en retard contre 12% qui donnent un avis contraire, et 1% de l'échantillon estiment ne rien savoir à ce sujet.

A la question de savoir quels sont les raisons possibles du retard constaté dans la commune Vo 3, un chef de village nous répond ceci:

«C’est une commune nouvelle et les acteurs ne connaissent pas encore ce qu’il faut faire exactement, aussi il y a cette question de partis politique qui divise nos enfants tellement qu’ils ne font que des discussions vaines au lieu de s’attaquer aux vrais problèmes de la population pour une fois qu’ils ont la responsabilité de gérer les affaires de notre milieu » (un Chef de village, Mai 2022).

A la même question un élu local nous révèle que :«C’est les difficultés de la décentralisation elle-même si on n’a pas pris soin de préparer les élus avant leurs prises de fonction ; ils ne s’avent pas ou commencer ni où aller. Je peux ajouter aussi le manque d’organisation, incompétence des élus... » (un élu local, Mai 2022).

9,6% pour le particulier contre 1,9% pour l’intérêt de la commune. Un élu local s’exprime dans le même sens : « C’est ce que nous vivons sur le terrain, à cause de son intérêt et de sa proximité avec telle ou telle personne on bafoue même les textes relatifs à la gestion et on cherche toujours à trouver des raisons de les contourner pour le bien de soi-même ou de ses proches ». La lecture en colonne de ce tableau nous montre que la majorité des acteurs, soit 59% des interrogés affirment que les acteurs poursuivent que leur propre intérêt contre 36,2% qui ne partagent pas le même avis, 4,8% des gens interrogés estiment qu’ils ne savent pas. A la question de savoir si les acteurs ne pensent qu’à leur intérêt personnel, la lecture en ligne révèle que 20% du niveau supérieur répondent par l’affirmative contre 8,6% qui ont un avis contraire. Aussi, 9,5% des enquêtés du niveau lycée disent oui contre 2,9% non. Les enquêtés du niveau collégien ont répondu favorablement à 18,1% contre 12,4% qui ont un



Source : Enquête de terrain Mai 2022

Graphique 3. Répartition selon le retard par rapport à la planification du développement

Tableau 2. Répartition selon le sexe et la préoccupation des gens lors des réunions de planification

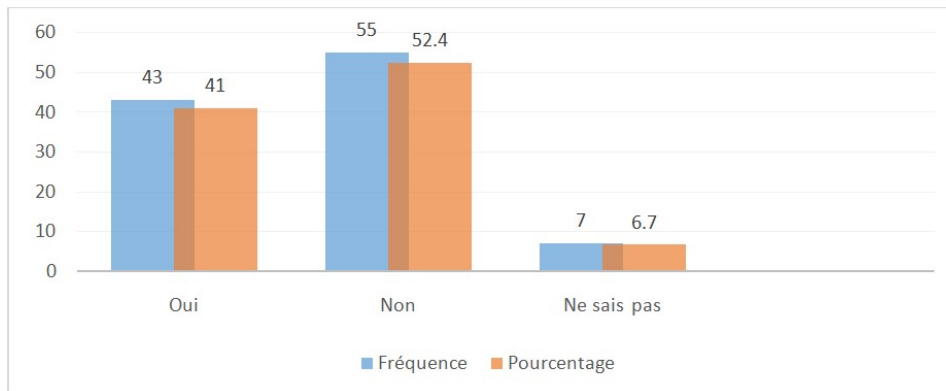
	Leur intérêt personnel	Intérêt de leur groupe d'appartenance	Intérêt général de la commune	Intérêt d'un problème identifié	Ne sais pas	Total
Masculin	30 (28,6%)	23 (21,9%)	32 (30,5%)	1 (1,0%)	4 (3,8%)	90 (85,7%)
Féminin	7 (6,7%)	3 (2,9%)	2 (1,9%)	2 (1,9%)	1 (1,0%)	15 (14,3%)
Total	37 (35,2%)	26 (24,8%)	34 (32,4%)	3 (2,9%)	5 (4,8%)	105 (100%)

Source : Enquête de terrain Mai 2022

Tableau 3. Répartition selon le niveau d'instruction et l'intérêt personnel des acteurs

	Oui	Non	Ne sais pas	Total
Non scolarité	4(3,8%)	3(2,9%)	0(0,0%)	7(6,7%)
Primaire	8(7,6%)	10(9,5%)	1(1,0%)	19(18,1%)
Collège	19(18,1%)	13(12,4%)	2(1,9%)	34(32,4%)
Lycée	10(9,5%)	3(2,9%)	1(1,0%)	14(13,3%)
Supérieur	21(20,0%)	9(8,6%)	1(1,0%)	31(29,5%)
Total	62(59,0%)	38(36,2%)	5(4,8%)	105(100%)

Source : Enquête de terrain Mai 2022



Source: Enquête de terrain Mai 2022

Graphique 4. Répartition selon qu'un projet/activité soit bloqué ou interrompu

Selon les données ci-dessus, la grande majorité des enquêtés sont de sexe masculin soit 85,7% estiment que lors des réunions de planification, l’intérêt particulier (individuel et de groupe) soit 50,5% prime sur l’intérêt de la commune soit 30,5% au même moment les enquêtés de sexe féminin soit 14,3% pensent de la même manière soit

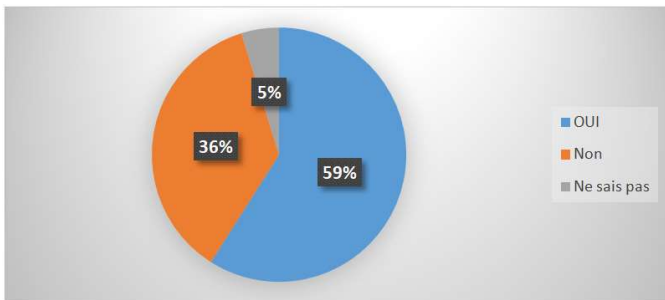
avis contraire. Les répondants du niveau primaire se sont prononcés par l’affirmative à 7,6% contre 9,5 % d’avis contraire. Au niveau des personnes non scolarisés la réponse par « oui » est estimée à 3,8% contre 2,9% de réponses par « non ».

Parlant toujours des intérêts poursuivis lors des réunions de planification, un président de Comité Villageoise de Développement (CVD) s'insurge :

« Oui ils cherchent tous leur intérêt soit eux même ou de leur groupe politique et c'est ce qui fait que nous en sommes là depuis on ne sait pas exactement ce qu'ils font à la mairie ; on le voit bien à travers les débats auxquels nous avons pu assister et les conflits ni tête ni queue qu'il ne cesse de nous présenter. Ils ne veulent pas qu'on dise que c'est, ces partis adverses qui ont fait ceci et cela. Cela nous retarde énormément » (un président CVD, Mai 2022).

Jeux et logiques des acteurs: Il ressort de l'observation de ce graphique qu'une légère majorité des enquêtés soit 52,4% pensent qu'aucun projet ou activité de la mairie n'est bloquée ou interrompu jusqu'alors. Par contre 41% de l'échantillon affirment le contraire suivi de 6,7% qui ne savent pas. Interrogé sur les raisons qui sont à la base du blocage des projets ou activités de la mairie, un président CVD nous s'exprime : « Les gens se fatiguent car il n'y a pas d'encouragement or la personne laisse tout son travail pour venir se donner à l'activité communale. C'est parce que les gens ne sont pas payés alors que le projet est financé » (un président CVD, Mai 2022). Et un conseiller de dire :

« Les projets n'aboutissent pas à cause des conflits incessants sur le terrain. Ces conflits créent des mécontentements entre la population et finalement ils décident de ne plus soutenir ou participés. La vraie information n'est pas donnée et chacun y colporte des ragots sur la question financière liée au projet ou une activité initiée par la commune » (un conseiller de la commune, Mai 2022)



Source : Enquête de terrain Mai 2022

Graphique 5. Répartition selon l'intérêt personnel des acteurs

Selon les données de ce graphique, le pourcentage des acteurs qui estiment que les acteurs ne cherchent que leur propre intérêt est largement supérieur soit 59% à ceux qui pensent que l'intérêt commun est recherché soit 36% et 05% ne savent pas.

Interprétations et discussion des resultants: Cette partie est essentiellement consacrée à l'interprétation et discussion des résultats obtenus après une démarche scientifique rigoureuse.

Impacts des caractéristiques sociodémographiques sur la planification du développement local de la commune: Dans le cadre de cette étude, nos investigations nous ont permis de savoir que les acteurs de la commune viennent de divers horizons politiques ; ce qui accentue les oppositions quant à la vision du développement que l'on doit impulser à la commune. D'après le terrain, il existe trois principales sources d'opposition d'intérêt dans la commune Vo3 : les différences d'appartenance (souligné par 46,7% des enquêtés), les besoins différents (19%) et les conflits inter personnel (16,2%). Cherchant les raisons de la non uniformité de la vision du développement communale auprès de tous les acteurs, un enquêteur CVD nous répondait s'explique :

« Comment voulez-vous que des gens se comprennent pour lancer le processus du développement si au départ lors des campagnes ils se sont tirillés, la composition des élus de notre commune est

déjà source de divergence car ils viennent des groupes ou partis politiques différents. » (Président CVD, Mai 2022)

Un directeur d'établissement de renchérit en disant :

« Notre commune est multicolore à l'image du pays et vous voyez comment les choses se passent, ils veulent tous qu'on dise que c'est eux pour qu'à la prochaine élection ils puissent trouver gain de cause ; alors c'est normal que lors des réunions qu'on assiste qu'à des conflits et que ses réunions ne se terminent pour la plupart en queue de poisson ».

On pourrait donc dire que les intérêts personnels des acteurs primes sur l'intérêt général lors des réunions de planification du développement. Ce qui nous renvoie à la théorie de l'individualisme méthodologique de Ramond BOUDON. Les individus ont des raisons subjectives (fondées sur leurs différentes appartenances) qui orientent leurs décisions ou actions dans l'espace communal.

Intérêts des acteurs et retard de la planification du développement dans la commune de Vo3:

Il est de plus en plus évident que le développement d'une société n'est pas l'affaire d'une minorité de personnes mais de tous les membres de la communauté sans exception. D'où la nécessité de définir le rôle de chaque tranche de la communauté pour un développement plus harmonieux. À l'échelle locale, la responsabilité de la population à la base constitue un garant pour le développement intégral et durable. La décentralisation confère à la population la responsabilité de l'aménagement de leur espace à travers la réalisation et la mise en œuvre d'un plan de développement local. L'implication des populations dans la gestion de leur environnement et de l'aménagement de leur territoire est un point fort de la déclaration de Rio de 1992. L'implication effective de la population dans l'aménagement de l'espace contribue à rationaliser des choix et favoriser une coordination de l'action publique. Cette participation permet à la population de prendre en main sa destinée.

La destinée d'un peuple ne peut jamais aboutir et ne portera pas de fruit sans l'apport des membres de cette société axée sur une détermination sans réserve et une responsabilité sans faille. Par ailleurs, comme le montre Demante (2008), la planification locale est le principal terrain d'expression de la participation des citoyens ». Cette planification ne serait possible avec cette multiplicité d'intérêt qui s'oppose. Ainsi selon la majorité des enquêtés, les acteurs privilégient leur propre intérêt au détriment de l'intérêt de la communauté (Confère tableau n°2). Ce constat suppose que lors des réunions de planification, la vision du développement communautaire n'est pas partagée par tous les acteurs car ils ne veulent que leurs propres intérêts. Ainsi dit, le lien d'opposition entre l'intérêt commun de la commune et l'intérêt spécifique de chaque acteur influence la planification du processus du développement dans la commune de Vo3. Un responsable d'une association représentant les organisations de la société civile (OSC) déclarait ceci lors de l'entretien individuel :

« Ils préfèrent tous leurs intérêts ou celui de leur groupe d'appartenance, alors qu'ils ont été mandatés par la population pour réfléchir à leur devenir. Bien souvent ils veulent toujours en n'importe quelle situation profiter au lieu de chercher l'intérêt général de la commune. Sur un projet ou activité un élu local n'approuvera pas si ce n'est dans le sens de faire sa campagne ou celui de son parti » (responsable d'association, Mai 2022).

Cette grande opposition qui règne entre les intérêts particuliers des différentes classes d'hommes qui composent une nation, ne permet pas qu'on puisse, à cet égard, la considérer comme un corps : pour qu'elle ne formât réellement qu'un corps, il faudrait qu'il y eût chez elle, unité de volonté et pour qu'il y eût unité de volonté, il faudrait qu'il y eût unité d'intérêt ; sans cela, impossible de concilier les prétentions. Ce qu'on appelle une nation en corps, telle qu'on la veut pour qu'elle puisse exercer le pouvoir législatif, n'est donc autre chose qu'une nation assemblée dans un même lieu, où chacun apporte ses opinions personnelles, ses prétentions arbitraires, et la ferme résolution de les faire prévaloir (P-P. Lemerrier, 1767, p. 206-207).

Quand nous agissons il faut que nous ayons un motif pour agir, et ce motif ne peut être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en œuvre : il est absurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirais comme si j'étais un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disait qu'un corps est poussé sans que rien ne le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable ? C'est la même chose en morale quand on croit agir sans nul intérêt. J.J. Rousseau, 1974, (p. 71).

Cette pensée de l'auteur vient pour confirmer les propos d'un chef canton de Vo3 : « Tout ce que nous faisons il y a toujours un intérêt caché, maintenant il revient à nos élus de savoir privilégier le général (celui de la communauté) plus que l'intérêt personnel ». C'est donc l'intérêt personnel qui pousse les acteurs à vouloir ou non participer et proposer des actions allant dans le sens de la planification du développement. L'acteur avant d'agir analyse et voit ce qui est dans son avantage ou celui de ses intérêts avant d'agir, il fait donc une analyse stratégique selon la théorie de Michel Crozier.

Jeux et logiques des acteurs: un obstacle à la réalisation de la vision communale: La décentralisation entraîne un mouvement de revalorisation des hommes et des femmes là où ils vivent et la revalorisation de leur savoir-faire et de leur culture. Elle permet également à la commune d'être un espace de développement : les citoyens de la commune partagent dorénavant avec l'État des responsabilités du développement de leur commune. Ils en deviennent le principal moteur en participant au processus de prise de décision en matière de programmation de développement, de gestion des ressources et de l'environnement. Dans le déroulement de cette planification il y a donc un jeu d'acteurs qui se met en place. Les acteurs à quelques niveaux que ce soit font tout pour avoir le pouvoir de contrôle les uns sur les autres. Ce pouvoir est utilisé pour bloquer l'activité ou projets s'ils ne sont pas pour leurs intérêts. Les enjeux dans la gouvernance ou dans la prise en main de la commune étant important ils sont donc contraints soit par leurs partis ou par leurs promesses de campagne de les satisfaire s'ils envisagent de repasser pour un deuxième tour. Un leader d'opinion nous éclaire sur la question:

Nos élus veulent tous revenir pour un second mandat donc ils ne veulent pas frustrer leur responsables politique ni dire la vérité aux gens de peur qu'ils ne les soutiennent plus. Si non je me demande pourquoi ce jeu de cache-cache entre ce qui doit être fait et ce qui est fait actuellement dans la commune, tout le monde voit bien que ça ne va pas. Ils trouvent tous leur compte c'est le Togo (un leader d'opinion, Mai 2022).

Un agent de la mairie de nous dire:

« Je ne comprends rien du tout, nous avons ici à la mairie beaucoup de compétences mais les choses sont toujours à la traîne et ne bougent carrément pas. Ils doivent arrêter tous les calculs politiques pour se donner effectivement au développement local. C'est pour ça qu'ils sont élus. » (Un agent de la mairie, Mai 2022)

L'enjeu principal ici est le contrôle de la gestion publique. Un conseiller municipal l'explique en ces termes:

« Mon frère tout le monde dans cette commune veut être commandant, tous les partis en présence luttent pour que le contrôle de la mairie soit dans leurs main voilà la réalité du terrain. C'est ce qui fait que depuis là on ne bouge pas. C'est regrettable que nous ne puissions taire nos envies politiques et lutter pour notre milieu » (un conseiller communal, Mai 2022).

Malgré les dispositions légales qui sont mise en place, les acteurs développent un jeu destiné à dominer l'autre aussi bien au niveau des administrés qu'au niveau de l'administration. Cette attitude fait naître des conflits qui ont pour but de bloquer l'action, il y en a qui poursuivent leurs propres intérêts et développent des stratégies à cet effet : ce qui rejoint la théorie de l'acteur stratégique (M. Crozier et E. Friedberg, 1977). Cette attitude est perçue surtout chez les acteurs qui sont censés être des éclaireurs pour le reste de la population puisqu'ils

sont instruits donc connaissent plus les retombés d'une planification sur le développement local. D'après le terrain, les acteurs spécifiquement instruits sont ceux qui entretiennent ce jeu d'acteurs qui est source de blocage dans le processus de planification du développement local dans la commune. Ces jeux et logiques sont plus complexes d'autant plus qu'un même acteur peut porter « multi-casquettes ». Appartenir à plusieurs catégories d'acteurs en même temps. Il est politique et agent de la mairie, fonctionnaire et chef du village etc. Un président d'une association est au même moment membre influent d'un parti. Les acteurs sont, en outre, mobiles dans leurs statuts et dans le temps. Ses différents statuts confèrent à l'acteur un positionnement, un raisonnement, une logique.

Le territoire communal de la commune Vo 3 est sujet aux jeux d'acteurs pour une maîtrise d'action et on constate une lutte infernale des acteurs dans l'objectif de réaliser leur vision. Leurs stratégies sont alors fonction du type d'acteur et des dispositions qui influencent les alliances. La logique de ces alliances est une des clés de compréhension des dynamiques de réappropriation du pouvoir de contrôle de l'action. En effet, pour comprendre ce dernier au-delà de l'aspect politico-économique, il faut prendre en compte la construction spatiale et socioculturelle du pouvoir. Une responsable de groupement de femme nous dit lors de l'entretien ceci : « Les élus ne pensent qu'à se faire voir, je pense qu'ils ne savent pas concrètement ceux pourquoi ils sont élus si non on n'assisterait pas à tous ses magouilles. Ils sabotent les actions de l'exécutif et voilà qu'eux aussi maintenant ils ont décidé de ne plus rien faire »

Ces jeux seront toujours d'actualité si entre temps on ne trouve pas un remède pour concilier l'intérêt personnel et celui de la commune. L'acteur dans son action, le fait en fonction de ses convictions et de l'intérêt que l'acte va lui procurer. Un chef du village sur la question du fonctionnement de l'exécutif nous dit:

En principe la logique veut que ceux qui se préoccupent de la chose publique viennent aux affaires pour converger leurs visions afin de booster la commune. Maintenant je ne sais pas pourquoi c'est uniquement ce qui intéresse leurs partis qui est leur problème. Ils oublient la réalité du terrain, (entretien individuel avec un chef de village de terrain, Mai 2022).

Un autre de nous révéler:

« L'exécutif, c'est rarement qu'on voit leurs envoyés. Le maire est inexistant sur le terrain, on ne le voit pas ni lui ni ses actions. C'est les partis politiques seulement qui agissent. Ils travaillent tous plus pour le rayonnement de leur parti d'appartenance que pour la mairie ».

Les réponses à une interrogation visant à déterminer le fonctionnement de l'alliance de gestion nous permettent de conclure que les alliances de gestion au sein de la commune Vo3 ne sont pas aux meilleures formes et il faudra les revitaliser si l'on veut enclencher le processus de développement. Un prêtre traditionnel déplore à ce propos:

Après déjà trois années de gestion si rien n'est sorti il faut croire que ça ne va pas. La cohabitation est difficile, les hommes changent. Nous sommes en retard par rapport aux promesses et par rapport à ce que nous devons laisser comme exemples de conduite à suivre par nos enfants, (entretiens individuel avec un prêtre traditionnel, Mai 2022).

Le fait que les acteurs de différents horizons se sont regroupés pour conduire une mairie est chose salubre mais la remarque du mal être de cette alliance de gestion est à nos sens la chose qui ralentisse plus la planification. Puisqu'avant une planification, il faut une coordination et qui dit coordination dit convergence de vision et qui dit convergence de vision suppose que les intérêts (particulier et communautaire) sont moulés ensemble. L'acteur dans ce système reste le seul qui détermine le travail pour le bon fonctionnement de l'alliance, il est certes poussé dans son élan par des pressions extérieures mais peut et reste le maître de l'orientation qu'il donne à son action. (Selon la théorie de l'individualisme méthodologique de

Raymond Boudon). Les analyses des jeux et logiques d'acteurs sont issus d'entretiens semi-directifs auprès d'acteurs à différentes échelles, la commune est composée des enquêtés (paysans, société civile, institutionnels, professionnels du développement, partenaires techniques et financiers). Notre approche est Bourdieusienne et puise des éléments dans la sociologie des organisations (Crozier et Friedberg, 1977). De façon empirique, nous avons appréhendé la logique des acteurs qui s'est avérée pertinente et vérifiée au travers des hypothèses selon lesquelles, elle agit sur la planification du développement local. Nous avons considéré l'action comme un modèle dans un système d'interrelations entre acteurs officiels et officieux. Ce sont ces interactions, motivées par des objectifs individuels et construites comme des stratégies, que nous avons décrit et appréhendé comme source du retard de la planification du processus de développement dans la commune Vo 3.

CONCLUSION

La présente étude portant sur les logiques d'acteurs et planification du développement local dans la commune de Vo3 a eu pour objectif général de déterminer les jeux et les logiques d'acteurs qui agissent sur la planification du processus du développement local dans la commune Vo3. L'hypothèse de l'étude était que Dans la commune Vo3, le retard de la planification du développement résulte des jeux et logiques d'acteurs liés à une divergence d'intérêts (par opposition à l'intérêt commun). La mise en place d'une méthodologie scientifiquement rigoureuse qui est de nature mixte (étude documentaire, étude quantitative et qualitative) a permis d'obtenir les résultats suivants : Les différences d'origine des acteurs sont sources d'opposition d'intérêts dans les jeux d'acteurs, le lien d'opposition entre l'intérêt commun de la commune et l'intérêt spécifique de chaque acteur influence la planification du processus du développement, les enjeux à l'œuvre dans les jeux d'acteurs sont sources de blocages dans la planification, les jeux et les logiques sont sources de retard dans la planification du développement local dans leurs mises en œuvre par les acteurs etc. Alors, les défis du développement social local, la crise de l'état providence n'est pas seulement liée au problème de financements, elle questionne surtout les fondements mêmes de notre conception de la solidarité et du vivre ensemble. Répondre à la crise consiste peut-être à imaginer de nouvelles formes d'intervention des acteurs, plus en phase avec les réalités sociales vécues par les habitants dont les plus vulnérables dans nos différentes communes.

Il s'agit de mieux comprendre les logiques des acteurs et les enjeux et les défis auxquels nous devons répondre pour voir se développer nos sociétés à l'heure de cette mondialisation. Pour une véritable planification du développement de la commune de Vo3, des actions doivent être multipliées à l'endroit des acteurs communaux dans l'optique de les amener à prioriser les intérêts communs de la commune au détriment de leurs intérêts individuels.

RÉFÉRENCES

- AHOLOU Coffi Cyprien, 2009, Par le « haut » pour le « bas » : les comités de Développement de Quartier à Lomé et à Cotonou : in BIASE et CORALLI, Espaces en commun, Nouvelles formes de penser et d'habiter la ville, l'Harmattan
- ANGEON Valérie et CALLOIS Jean-Marc, « Fondements théoriques du développement local : quels apports du capital social et de l'économie de proximité ? », *Économie et institutions* [En ligne], 6-7 | 2005, mis en ligne le 31 janvier 2013, consulté le 27 mai 2021. URL: <http://journals.openedition.org/ei/890>; DOI: <https://doi.org/10.4000/ei.890>
- BALANDIER Georges, 1971, Sens et puissance – Les dynamiques sociales, PUF
- BOUDON Raymond, 2002, Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique ? *Sociologie et sociétés*, 34(1), 9–34. <https://doi.org/10.7202/009743ar>
- CROZIER Michel et FRIEDBERG Erhard, 1977, L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective, Paris, Seuil.
- DEMANTE Marie-Jo., Décentralisation et gouvernance locale en Afrique, IRAM, Etudes et méthodes, février 2008.
- DOUCET Laval et FAVREAU Louis, 1991, Théorie et pratiques en organisation communautaire, PUQ, Sainte-Foy.
- FREIRE Paulo, 1977, Pédagogie des opprimés, Paris, Maspéro.
- DURKHEIM Émile (1999), les règles de la méthode sociologique, PUF, Quadrige.
- HABERMAS J., Théorie de l'agir communicationnel, Paris : Fayard, 1987.
- LEMERCIER Paul Pierre, 1767, L'ordre naturel et essentiel des sociétés politiques, Fayard
- LUHMANN Niklas, 2011, Systèmes sociaux, PUL, Québec
- PAQUET Gilles, 1995, « Gouvernance distribuée et habitus centralisateur », *Mémoires de la Société royale du Canada*, série VI, tome VI, p. 97-111
